Estelle Debouy • Isabelle Warin

Apprendre le latin par l'histoire grecque



TEXTES DE
l'Epitome Historiae Graecae

Estelle Debouy • Isabelle Warin

Apprendre le latin par l'histoire grecque



TEXTES DE
l'Epitome Historiae Graecae

AVANT-PROPOS

L'originalité de ce manuel réside dans l'approche proposée à tous ceux qui désirent apprendre le latin ou rafraîchir leurs connaissances : il s'agit à la fois de leur fournir tous les éléments nécessaires à l'étude de la langue latine tout en les plongeant dans l'histoire grecque, puisque chaque leçon s'appuie sur un court extrait en latin de l'*Abrégé de l'histoire grecque*, suivi d'enrichissements permettant de découvrir certains aspects de la civilisation gréco-romaine.

L'*Epitome*

Nous proposons dans cet ouvrage un apprentissage de la langue latine qui s'appuie sur une découverte de l'histoire grecque à partir d'une lecture de l'*Epitome historiae graecae*, un classique dans l'étude du latin : le nom *Epitome*, que l'on prononce « Épitomé », vient du grec et désigne la version abrégée d'un ouvrage. C'est en effet au XIXe siècle qu'a été imaginé un volume, à la portée des débutants, qui se présente comme un classique élémentaire pour l'apprentissage du latin, tout en étant utile pour l'étude de l'histoire ancienne. En 1821, le bibliothécaire Charles Joseph Christophe Siret (1760-1838) rédige un abrégé de l'histoire grecque à partir de passages de Cornelius Nepos, de Quinte-Curce et surtout de Justin, qu'il voulait à la portée des élèves. Et les premiers mots de Siret sont éloquents : « L'histoire est l'école de l'homme : tel fut le principe des savants anciens et modernes. » Nombreux sont les professeurs qui s'en sont inspirés par la suite : citons seulement L. Humbert qui l'a expliqué, traduit et annoté en 1891 – c'est sa traduction qui est reprise dans les lectures bilingues présentées dans cet ouvrage –, ou encore M. Pernot qui en propose une version simplifiée et graduée en 1921, ou finalement H. Petitmangin qui en a réuni des extraits à l'usage des élèves en 1955. Combien d'élèves tout au long du XXe siècle ont découvert qui était Alcibiade ou Socrate et ont rêvé des exploits d'Alexandre à travers la lecture de l'Epitome!

En France, l'histoire fut enseignée tout d'abord dans les collèges et les lycées avant de l'être dans les universités. Elle fut rendue obligatoire dans l'enseignement secondaire à partir de 1818, puis dans le primaire seulement à partir de 1880. Au début, l'enseignement fut dispensé par des professeurs de lettres qui en faisaient soit un enseignement secondaire, soit un auxiliaire dans l'étude des classiques grecs et latins. Cela explique la place considérable de l'histoire de l'Antiquité. L'idée d'un enseignement par un professeur spécialisé s'imposa progressivement. Les textes classiques furent désormais des sources au service de l'histoire.

C'est aux latinistes qui débutent ou qui souhaitent réviser leur latin que cet ouvrage s'adresse, qu'ils veuillent adosser leur apprentissage à la lecture de courts morceaux choisis de l'*Epitome*, ou entretenir leurs connaissances en avançant d'un bon pas dans la lecture bilingue de textes plus longs.

L'ouvrage est divisé en 15 leçons dans lesquelles on découvrira les grands faits de l'histoire grecque, depuis les origines légendaires jusqu'à l'hégémonie successive d'Athènes, de Sparte, puis de la Macédoine. Cette division respecte les chapitres de l'*Epitome* qui accordait une place importante aux batailles et aux grands hommes, comme c'était l'usage à l'époque.

Le latin, une langue vivante ?

Pourquoi parle-t-on grec aujourd'hui à Athènes et ne parle-t-on pas latin à Paris ou à Rome ? En effet, même si le grec moderne a beaucoup évolué depuis le grec classique, l'appellation est la même, car les Grecs ont toujours eu conscience de parler la même langue. Si les langues romanes étaient toujours appelées « latin » de manière collective, comme le grec est toujours appelé grec, ne penserions-nous pas aujourd'hui au latin comme à une langue vivante ? Que s'est-il passé ?

C'est au début de notre ère que se forme le canon de la latinité classique avec Cicéron, César, Virgile, etc. Dans leur effort pour égaler les Grecs, les Romains ont créé un « classicisme littéraire », dont ils font un humanisme complet, un modèle éducatif et une norme de langage. Cette norme ne s'impose pas encore aux élites, car c'est le grec qui reste utilisé comme langue internationale de la culture (contrairement à ce que l'on pense parfois, César en mourant s'est exprimé en grec et non en latin, et prononça καὶ σὺ τέκνον et non *Tu quoque mi fili*). Cette prépondérance du grec cesse quand l'Empire se divise après Théodose en 395 : s'il reste dominant dans la partie orientale, le latin devient dans la partie occidentale la langue véhiculaire entre tous les centres culturels qui se développent en dehors de Rome (Milan, Trèves, Carthage, Ravenne, Bordeaux, Lyon, etc.).

Pendant que le latin écrit, langue internationale des élites, reste intact, se développe un latin dit « vulgaire » (de *uulgus*, le peuple), appelé *lingua romana rustica*, autrement dit « langue romane », qui va prendre des formes variées et devenir par la suite le français, l'occitan, l'italien, l'espagnol, etc. C'est Charlemagne (760) qui va remettre le latin au premier plan et lui redonner sa forme la plus classique : il met ainsi le latin au rang de langue internationale indispensable pour tous les usages sociaux de l'élite (droit, philosophie, théologie, médecine, science, correspondance). Le latin est alors la seconde langue vivante apprise à l'école par toute personne désirant obtenir une position un peu élevée dans la hiérarchie sociale. Convaincu que seule l'Église était dépositaire du double héritage classique et chrétien, Charlemagne fit en sorte d'élever le niveau intellectuel et culturel du clergé, mesure indispensable. C'était une mesure indispensable quand on sait qu'on entendit un curé baptiser un enfant *in nomine patria et filia et spiritus sancti*, confondant ainsi la patrie et le père, *patria/patris*, la fille et le fils, *filia/filii* !

Et pourtant, le français fut progressivement imposé par la puissance royale qui affirmait ainsi son autorité. Pour preuves :

– en 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, François Ier institue « le langage maternel français » comme langue de l'administration et de la justice, alors que c'était jusque-là le latin qui était utilisé pour tous les actes officiels et notariés. Il souhaitait éviter la mauvaise compréhension des mots latins. Le roi impose ainsi sa langue comme langue nationale à son royaume ;

– dix ans plus tard, en 1549, Du Bellay écrit la *Deffence et illustration de la langue françoyse*. Il défend que le français, tout en restant marqué par la langue latine, doit égaler sa langue-mère :

> Là donq', Françoys, marchez couraigeusement vers cete superbe Cité Romaine : et des serves Depouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez voz Temples, et Autelz.

C'est aussi à la même époque que Luther livra une traduction de la Bible en allemand. Les langues vernaculaires, c'est-à-dire les langues communément parlées au sein d'une communauté, s'imposaient alors. François Ier fut le défenseur du français et des

poètes français, mais aussi le protecteur des études latines, grecques et hébraïques. C'est ainsi qu'il fut à l'origine du futur Collège de France, où l'on enseignait le grec, le latin et l'hébreu. Le latin s'effaça progressivement de l'espace public, mais resta la langue de l'enseignement et de la science dans les universités. Le quartier de la Sorbonne à Paris n'est-il pas appelé le Quartier latin ? Elle fut aussi une langue internationale utilisée par les diplomates pour les traités avant d'être supplantée d'abord par le français, puis par l'anglais. Le latin est toujours la langue de l'Église catholique.

L'Antiquité gréco-romaine n'a jamais véritablement disparu de la culture occidentale. On pense aussitôt à Charlemagne, mais aussi à la Renaissance, qui a porté à son apogée la redécouverte et le goût de l'Antique.

Les objets, les images et les textes de l'Antiquité n'ont eu de cesse de nourrir la littérature et les arts : citons, au XVIIe siècle, le classicisme et, au XVIIIe siècle, le néo-classicisme. Même les débats politiques de la Révolution française se sont nourris de références à l'Antique. Et c'est toujours vrai aujourd'hui : si le latin et le grec sont importants, c'est parce que nos sociétés, nos littératures, nos vies politiques ont été construites en référence explicite aux civilisations grecque et romaine, restées omniprésentes dans nos imaginaires. Notre langue est l'héritière du latin, comme le sont également notre droit et notre littérature. Nous pensons avec des notions, des images, des catégories, des valeurs, des mots hérités de l'Antiquité.

Le latin est mort, vive le latin !

Dans le vif du sujet

Nous distinguons dans l'**alphabet** aujourd'hui le « j » du « i » et le « v » du « u », mais les Latins ne faisaient pas ces distinctions. Ils écrivaient par exemple non pas *juventus* (la jeunesse), mais *iuuentus*.

Notons aussi que le « u » majuscule s'écrit « V ». Par exemple, quand le mot *urbs* (la ville) désigne Rome, il prend une majuscule et s'écrit *Vrbs*.

Précisons enfin que, quand les lettres « i » et « j » se suivent, elles fusionnent en un seul « i ». Ainsi, par exemple, on écrit non pas *adjicio* (ajouter) mais *adicio*.

Pour ce qui est de la **prononciation**, retenons que :

- pour les voyelles, « e » se prononce « é », « u » se prononce « ou », « y » se prononce « u », et ce qui est devenu « j » se prononce comme « y » dans « yeux ». Par exemple, *iugum* (le joug) se prononce « you-goum » ;
- dans les diphtongues, chaque voyelle se prononce. Par exemple, *aureum* (en or) se prononce « a-ou-ré-oum » ;
- toutes les consonnes se prononcent ;
- dans les groupes « an », « em », « en », « in », « im », les consonnes ne se nasalisent pas. Par exemple, amant (ils aiment) se prononce « am-ann-t » ;
- quelle que soit la voyelle suivante, « c », « g » et « t » se prononcent comme devant un « a ». Par exemple, Cicero se prononce « Ki-ké-ro ».

Enfin, il est un dictionnaire incontournable quand on apprend le latin : le *Gaffiot*. Outre sa version intégrale au format papier, il existe une version abrégée ainsi qu'une version en ligne **(https://gaffiot.fr/ et https://outils.biblissima.fr/fr/collatinus-web/)**.

Nous tenons à remercier Monsieur Charles Guittard pour la relecture minutieuse de ce volume et pour les conseils avisés qu'il a pu nous donner. Que lui soit exprimée ici notre reconnaissance.

SOMMAIRE

Avant-propos 30

LES ORIGINES LÉGENDAIRES

1 Les dieux de l'Olympe 6
2 Hercule, un héros de légende 14
3 La guerre de Troie 22
4 Lycurgue, législateur mythique de Sparte 30

LES PREMIERS TEMPS D'ATHÈNES

5 La figure de Solon 38

Quiz 48

LES GUERRES MÉDIQUES

6 Marathon 50
7 La ruse de Thémistocle à Salamine 58

L'HÉGÉMONIE D'ATHÈNES

8 Périclès 66
9 La peste à Athènes 74
10 Alcibiade 84

Quiz 92

L'HÉGÉMONIE DE SPARTE

11 Les Trente Tyrans 94
12 La retraite des Dix-Mille 104
13 La mort de Socrate 112

L'HÉGÉMONIE DE LA MACÉDOINE

14 Démosthène 120
15 Alexandre dompte Bucéphale 126

Quiz 136

Glossaire* 138
Corrigés 144
Tableaux des déclinaisons et des conjugaisons 154



Homère (VIIIe s. av. J.-C.)

Homère et Hésiode (VIIIe s. av. J.-C.)

1 FAITS DE LANGUE

La valeur des cas

LA RÈGLE

Le latin se décline, c'est-à-dire qu'un même mot change de forme selon sa fonction dans la phrase : la fonction d'un nom en latin ne se reconnaît pas à sa place dans la phrase, comme en français, mais à sa forme.

On nomme en effet « **cas** » d'un nom les différentes formes qu'il prend selon sa fonction dans la phrase. On compte **six cas** en latin.

L'ensemble des formes que peut prendre un nom s'appelle une **déclinaison**.

Cas	Fonction	Exemple
Nominatif	Sujet et attribut du sujet	Rosa floruit. La rose a fleuri.
Vocatif	Apostrophe	Rosa, iam defloruisti. Rose, tu t'es déjà flétrie.
Accusatif	Complément d'objet direct	Rosam puella carpit. La jeune fille cueille une rose.
Génitif	Complément du nom	Rosae poeta laudauit formam. Le poète a loué la beauté de la rose.
Datif	Complément d'attribution	Rosae natura dedit formam. La nature a donné la beauté à la rose.
Ablatif	Complément circonstanciel	Rosa puella ornauit statuam. La jeune fille a orné la statue d'une rose.

LE SAVIEZ-VOUS

Contrairement au français, à l'anglais, à l'italien ou à l'espagnol, l'allemand et le russe sont des langues où, comme le latin et le grec, le mot indique par sa forme quel est son cas et donc quelle est sa fonction.

NOTA BENE

Le **datif** marque à qui ou à quoi un objet est destiné (**datif d'attribution**). Il indique aussi dans l'intérêt de qui une chose est faite (**datif d'intérêt**). De ce dernier emploi dérive un **datif de possession** qui s'emploie avec le verbe *esse* : *mihi est liber* (un livre est à moi → j'ai un livre).

L'**ablatif** latin marque à la fois l'**origine**, l'idée d'**accompagnement** et de **moyen** (**ablatif dit instrumental**), et le **locatif** (dans quel lieu l'action s'accomplit).

DE LA RÈGLE AU TEXTE

Graeci multos deos multasque deas colebant. […]
Vulcano nupsit Venus.

Les Grecs honorent beaucoup de dieux et de déesses. […]
Vénus épousa Vulcain.

On voit que, dans la première phrase, le sujet est placé en début de phrase, alors que, dans la seconde phrase, il est placé à la fin. La fonction des mots n'est donc pas déterminée par leur place dans la phrase.



Périclès (443-429 av. J.-C.)



Règne d'Alexandre le Grand (336-323 av. J.-C.)

Les déclinaisons

Il y a en latin **cinq déclinaisons**, entre lesquelles sont répartis tous les mots de la langue. Pour décliner un mot, il faut donc connaître :

- son **radical**, auquel on rattache les différentes terminaisons appelées « désinences » (du verbe *desinere*, cesser, finir). Le radical d'un mot s'obtient en retranchant la terminaison du génitif singulier. ☞ Le radical du mot *dea, deae*, f. (la déesse) est de- ;
- son **génitif singulier**, car on peut ainsi savoir à quelle déclinaison il appartient.

☞ le génitif singulier se termine en -ae : *dea* est donc un mot de la 1re déclinaison.

1re décl.	2e décl.	3e décl.	4e décl.	5e décl.
-ae	-i	-is	-us	-ei

Le système verbal

SIX TEMPS

La conjugaison latine exprime la **personne** (comme en français), le **mode** (le latin ne connaît pas le conditionnel, il emploie alors le subjonctif) et le **temps**.

On distingue **six temps** regroupés en deux catégories, ayant chacune leur radical propre appelé **thème**.

	Temps	Thème	3e pers. sg.
Infectum (*in* privatif, qui n'est pas accompli)	Présent		amat
	Imparfait	ama-	amabat
	Futur		amabit
Perfectum (qui est accompli)	Parfait		amauit
	Imparfait	amau-	amauerat
	Futur		amauerit

NOTA BENE ! Le **parfait** correspond au passé simple, au passé composé et au passé antérieur, car le latin ne possède pas ces deux derniers temps.

CINQ CONJUGAISONS

Les 1re, 2e et 4e conjugaisons sont caractérisées par la présence d'une voyelle longue (a, e ou i) qui précède la désinence -re de l'infinitif présent.

1re conj.	2e conj.	3e conj.	3e mixte	4e conj.
amare (aimer)	delere (détruire)	legere (lire)	capere (prendre)	audire (entendre)

Comme la 3e conjugaison et la 3e mixte ont un radical terminé par une consonne, une voyelle brève (un e) a été intercalée entre le radical et la désinence -re.

Mais comment distinguer les 2e, 3e et 3e mixte ? En apprenant ce qu'on appelle « les temps primitifs », soit **cinq formes** qui permettent de savoir à quelle conjugaison appartient un verbe.

Forme	Signification
amo	1re pers. sg. présent indicatif
amas	2e pers. sg. présent indicatif
amare	infinitif présent
amaui	1re pers. sg. présent indicatif
amatum	supin (cf. leçon 15)



Le concile des dieux dans la loggia d'Amour et de Psyché de Raphaël, 1517-1518, Villa Farnesina, Rome

II Un peu d'histoire

Contrairement au judaïsme, au christianisme et à l'islam, la religion grecque est polythéiste (du grec, *polus*, nombreux, et *theos*, dieu, divinité), c'est-à-dire que les Grecs ont un grand nombre de dieux et de déesses, mais aussi de héros qui reçoivent un culte. Ces divinités sont souvent représentées sous une apparence humaine : on dit qu'elles sont anthropomorphes (du grec, *anthrôpos*, homme, et *morphê*, forme, apparence).

Pour les Grecs, les dieux et les déesses étaient à l'origine de tout. Et, à la question des origines, ils ont répondu par l'élaboration de récits et de mythes censés expliquer le monde. Ces récits avaient également la fonction de structurer et d'organiser la société.

La religion grecque repose sur un ensemble de rituels qui s'appuient sur des récits mythologiques qui varient d'une cité à l'autre. Les divinités jouent en outre un rôle important dans la vie de la communauté. Chaque cité (en grec, *polis**) honore une divinité qui la protège en tant que communauté politique : la divinité est alors qualifiée de poliade*. C'est à cette divinité que sont réservées les manifestations les plus éclatantes du culte au sein de son sanctuaire. Par exemple, Héra est la divinité poliade des cités d'Argos, de Corinthe et de Samos, Arès de Sparte et Artémis d'Éphèse.

TEXTE D'ÉTUDE

Graeci multos deos multasque deas colebant. Iuppiter, Saturni filius, deorum hominumque rex et pater, sedet in Olympo, cinctus nubibus ; fulmen iacit, tonat, agros fecundat pluuia. Distribuit inter homines omnia bona et mala. Iuno, Iouis soror et coniux, matrimoniis praeest. Mars, Iouis et Iunonis filius, bellis gaudet. Eius frater, Vulcanus, distortus et informis nascitur. Ille sub Aetna monte Iouis fulmina fabricatur ; Cyclopes autem ministros habet. Vulcano nupsit Venus ; haec est omnium dearum pulcherrima.

du latin au français

multi, **ae**, **a** : beaucoup de, nombreux ➢ **multitude**.

colo, **is**, **ere**, **colui**, **cultum** (ici à la 3e pers. pl. de l'imparfait) : cultiver, honorer ➢ **le culte**, **la culture**. Le verbe *colo* est riche en significations dont notre langue est l'héritière : c'est à partir du dernier temps primitif, le supin, que la plupart des mots français sont formés.

homo, **inis**, m. : l'homme dans le sens d'« être humain », là où l'homme, par opposition à la femme, se dit *uir, uiri*. On a la forme *hominum* (gén. pl.) et *homines* (acc. pl.). ➢ C'est du nom *homo* que vient l'indéfini français **on** (qui s'est d'abord orthographié om, puis hom), mais aussi évidemment le nom **homme** que l'on tire de l'accusatif *hominem*.

bellum, **i**, n. (ici à l'abl. pl.) : guerre ➢ **belliqueux**.

minister, **tri**, m. (ici à l'acc. pl.) ➢ **ministre**.
Le latin nous montre que notre terme de « ministre » a pour sens premier « serviteur ».

nupsit (de *nubo, is, ere, nupsi, nuptum*) :
[litt.] prendre le voile, c'est-à-dire se marier (se dit de la femme qui prend un mari) ➢ **nuptial**.

TRADUIRE PAS À PAS

- -que : et[1].
- rex, regis, m. : roi.
- pater, tris, m. : père (*filius, ii*, m. : le fils ; *soror, oris*, f. : la sœur ; *frater, tris*, m. : le frère).
- sedeo, ere, sedi, sessum : être assis.
- cinctus (part. passé de *cingo, ere, cinxi, cinctum*) (+ abl.) : entourer → ceindre.
- nubibus (abl. pl. du nom *nubes, is*, f.) : nuage, nuée.
- ager, agri, m. (ici à l'acc. pl.) : champ.
- omnia (acc. n. pl., et plus loin le gén. f. pl. *omnium*) : tous, toutes.
  Qualifie *bona* (les biens) et *mala* (les maux) qui sont deux adjectifs à l'acc. n. pl.
- coniux, coniugis (m. et surtout f.) : épouse, époux.
  Vient de *cum* + *iungo* (unir ensemble).
- matrimonium, ii, n. (ici à l'abl. pl.) : mariage.
- praeest : être à la tête de, présider. Est composé du verbe *esse* (*prae* + *sum*).
  Il en existe d'autres : *prosum* (être utile), *desum* (manquer de), *absum* (être absent), *adsum* (être présent), *possum* (pouvoir), *obsum* (faire obstacle).
- gaudeo, es, ere, gauisus sum (+ abl.) : se réjouir de.
- eius frater : son frère.
- nascitur : est né.
- fabricatur : il fabrique, il confectionne, il façonne.
- pulcher, ra, rum : beau. On a ici le superlatif au nom. fém. sg.

Pour cette première leçon, voici la traduction en juxtalinéraire qui vous aidera à vous familiariser avec la méthode de traduction étudiée leçon 2.

- Graeci colebant : Les Grecs honoraient.
- multos deos multasque deas : beaucoup de dieux et beaucoup de déesses.
- Iuppiter, Saturni filius : Jupiter, le fils de Saturne.
- deorum hominumque rex et pater : roi et père des dieux et des hommes.
- sedet in Olympo : siège dans l'Olympe.
- cinctus nubibus : entouré de nuées.
- fulmen iacit : il lance la foudre.
- tonat, agros fecundat pluuia : tonne, féconde les champs grâce à la pluie.
- Distribuit inter homines : Il distribue entre les hommes.
- omnia bona et mala : tous les biens et les maux.
- Iuno, Iouis soror et coniux : Junon, la sœur et la femme de Jupiter.
- matrimoniis praeest : préside aux mariages.
- Mars, Iouis et Iunonis filius : Mars, le fils de Jupiter et de Junon.
- bellis gaudet : se réjouit des guerres.
- Eius frater, Vulcanus : Son frère, Vulcain.
- distortus et informis nascitur : est né tordu et difforme.
- Ille Iouis fulmina fabricatur : Lui, il fabrique les foudres de Jupiter.
- sub Aetna monte : sous le mont Etna.
- Cyclopes autem ministros habet : il a les Cyclopes* pour serviteurs.
- Vulcano nupsit Venus : Vénus épousa Vulcain.
- haec est omnium dearum pulcherrima : c'est la plus belle de toutes les déesses.

[1] Pour exprimer la **coordination**, le latin utilise ***et***, entre les mots, ou ***-que***, qui se soude au premier mot du dernier élément. Il existe aussi ***uero*** (d'autre part), ***sed*** (mais), ***aut*** (ou) ***enim*** ou ***nam*** (en effet). Alors qu'***enim*** se place après le premier mot d'une proposition, ***nam*** se place en tête.

Exercices

1 À quelle déclinaison appartiennent ces mots ?

- *Graecus, i*, m. : un Grec
- *rex, regis*, m : roi
- *homo, hominis*, m. : homme
- *ager, agri*, m. : champ
- *fulmen, inis*, n. : foudre
- *pluuia, ae*, f. : pluie
- *mons, montis*, m. : montagne
- bellum, *i*, n. : guerre

2 Cherchez dans un dictionnaire les temps primitifs des verbes suivants et indiquez à quelle conjugaison ils appartiennent.

- *colebant* : 3e pers. pl. *colo*
- *sedet* : 3e pers. sg. *sedeo* (*in* + abl.)
- *iacit* : 3e pers. sg. *iacio*
- *gaudet* : 3e pers. sg. *gaudeo* (+ abl.)
- *habet* : 3e pers. sg. *habeo*

3 À partir de la traduction juxtalinéaire, indiquez à quel cas sont les mots suivants.

- *Graeci*
- *deos*
- *Saturni*
- *fulmen*
- *pluuia*
- *fulmina*
- *dearum*

1 FAITS DE LANGUE

Le participe

Le participe s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le nom auquel il se rapporte.

PRÉSENT

Le participe présent ne marque pas le temps en lui-même, mais désigne l'action qui se développe en même temps que celle du verbe de la proposition où il se trouve.

☞ *Pugnans occiditur.* Il est tué en combattant.

Il est souvent employé comme nom, notamment au pluriel.

☞ *Audentes Fortuna iuuat.* La Fortune sourit aux audacieux. (cf. leçon 3)

thème de l'*infectum* + suffixe en -nt + désinence de la 3e déclinaison

Il suit la déclinaison de *prudens, -tis* (cf. leçon 8).

Singulier (masculin et féminin)				
1re conj.	2e conj.	3e conj.	3e conj. mixte	4e conj.
amans	delens	legens	capiens	audiens
amantem	delentem	legentem	capientem	audientem
amantis	delentis	legentis	capientis	audientis
amanti	delenti	legenti	capienti	audienti
amante	delente	legente	capiente	audiente

NOTA BENE !

Au neutre, les nom., voc. et acc. sont identiques : *amans* pour le sg. et *amantia* pour le pl.

Quand le participe est employé comme adjectif épithète, l'ablatif singulier est en -i : *sequenti anno* (l'année suivante).

Pluriel				
1re conj.	2e conj.	3e conj.	3e conj. mixte	4e conj.
amantes	delentes	legentes	capientes	audientes
amantes	delentes	legentes	capientes	audientes
amantium	delentium	legentium	capientium	audientium
amantibus	delentibus	legentibus	capientibus	audientibus
amantibus	delentibus	legentibus	capientibus	audientibus



PASSÉ

Le participe passé (ou participe parfait passif) désigne non seulement l'état qui résulte d'une action achevée, mais encore l'action passée, antérieure à celle du verbe de la proposition.

☞ *Vrbem captam hostis diripuit.* [Litt.] « L'ennemi pilla la ville prise. » → Une fois la ville prise, l'ennemi la pilla. On remarque que, comme c'est souvent le cas en latin, le participe est l'équivalent d'une proposition subordonnée.

radical du *supin*	+	désinence -us, -a, -um

NOTA BENE !

Le participe passé des verbes déponents a un sens actif.
→ *Imitatus* : ayant imité.

Le latin emploie souvent le participe passé, là où le français emploie un nom abstrait.

☞ *ab Vrbe condita*. [Litt.] « depuis la Ville fondée » → depuis la fondation de Rome.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ab Vrbe condita est le nom de l'œuvre de Tite-Live qui raconte l'histoire de Rome depuis les origines (quand le nom *Vrbs* prend une majuscule, il désigne Rome).

FUTUR

Le participe futur s'emploie pour indiquer :

– que l'on a l'intention de faire quelque chose.

☞ *Scripturus sum*. J'ai l'intention d'écrire ;

– que l'on est destiné à faire quelque chose.

☞ *opera plurima et mansura* : des œuvres très nombreuses et durables ([litt.] « destinées à durer ») ;

– qu'un fait est sur le point de se produire.

☞ *Morituri te salutant*. Ceux qui vont mourir te saluent.

Il se forme en remplaçant la désinence -um du supin par les désinences -urus, -ura, -urum.

radical du *supin*	+	désinence -urus, -ura, -urum

Le verbe *esse*, qui n'a pas de supin, a pour participe futur *futurus*, *ura*, *urum*.

Le participe passé et le participe futur se déclinent comme les adjectifs de la 1re classe, en -us, -a, -um (cf. leçon 4).

L'ablatif absolu

LA RÈGLE

Le participe présent ou passé peut être **apposé** (ex. : ayant fini son discours, l'orateur s'assit) ou **absolu** (ex. : son discours fini, l'orateur s'assit). Il est dit « absolu », parce qu'il ne se rapporte à aucun mot de la principale et qu'il a un sujet propre.

Le participe absolu est toujours l'équivalent d'une proposition circonstancielle exprimant le temps, la cause, la concession ou la condition. C'est pourquoi le latin met ce participe à l'ablatif : c'est ce qu'on appelle l'ablatif absolu.

nom (ou pronom) à l'ablatif + participe à l'ablatif qui s'accorde avec le nom

L'ablatif absolu se présente sans participe à chaque fois que le participe serait celui de *esse*, qui n'existe pas.

☞ *Cicerone consule* : Cicéron consul → sous le consulat de Cicéron.

DE LA RÈGLE AU TEXTE

➲ Confusa bonorum et malorum notitia.

➲ La notion des biens et des maux étant confondue.

Confusa est un participe passé à l'ablatif qui s'accorde avec le nom *notitia* également à l'ablatif (fém. sg.). Il s'agit bien d'un ablatif absolu, car le sujet de cette proposition participiale est *notitia*, alors que le sujet de la principale est *omnes*.

Le comparatif

LA RÈGLE

Le comparatif de supériorité, comme le superlatif, se décline. Il est formé à l'aide du suffixe -ior, sauf au nominatif, au vocatif et à l'accusatif neutre singulier où l'on utilise le suffixe -ius, qui s'ajoute au radical de l'adjectif, c'est-à-dire la partie qui précède la terminaison du génitif.

NOTA BENE !

Exceptions : les adjectifs en *-eus*, *-ius*, *-uus*, forment leur comparatif à l'aide de l'adverbe de quantité *magis* (plus) placé devant l'adjectif.
→ *magis idoneus* : plus approprié.

Le comparatif suit la déclinaison de *consul* au masculin et au féminin, et celle de *corpus* au neutre.

Quand un comparatif est employé sans complément, on le traduit par « trop », « assez », « particulièrement ».

☞ *doctior magister* : un maître particulièrement savant.

Masculin et féminin	Neutre
Singulier	
doctior	doctius
doctiorem	doctius
doctioris	doctioris
doctiori	doctiori
doctiore	doctiore
Pluriel	
doctiores	doctiora
doctiores	doctiora
doctiorum	doctiorum
doctioribus	doctioribus
doctioribus	doctioribus

DE LA RÈGLE AU TEXTE

Le complément du comparatif peut s'exprimer de deux façons :

- par la conjonction de subordination quam.

→ Hostis malum terribilius quam bellum fugit.

→ L'ennemi fuit un fléau plus terrible que la guerre ;

- par l'ablatif sans préposition, mais cette construction n'est employée qu'avec un comparatif au nominatif ou à l'accusatif.

→ Hostis malum terribilius bello fugit.

→ L'ennemi fuit un fléau plus terrible que la guerre.

NOTA BENE !

Pour les comparatifs d'égalité ou d'infériorité, on écrira : *tam* (aussi), *minus* (moins)… *quam*.

Le superlatif

LA RÈGLE

- Superlatif de **supériorité** : radical de l'adjectif + suffixe

Le suffixe le plus souvent employé est -issimus.

☞ *carus* → *carissimus.*

Formes particulières :

– les adjectifs en -er utilisent le suffixe -errimus.

☞ *pulcher* → *pulcherrimus* : très beau, le plus beau ;

– six adjectifs en -ilis utilisent le suffixe -illimus : humilis, difficilis, similis, dissimilis, gracilis.

☞ *facilis* → *facillimus* : très facile, le plus facile.

- Superlatif d'**infériorité** : adverbe *minime* + adjectif

DE LA RÈGLE AU TEXTE

Le complément du superlatif relatif peut s'exprimer de deux façons :

- par le génitif.

→ amicorum carissimi

→ les plus chers de ses amis ;

- par : *e (ex)* + abl.

→ ex amicis carissimi

→ les plus chers de ses amis.

Principaux comparatifs et superlatifs irréguliers

Positif		Comparatif	Superlatif
bonus	(bon)	melior	optimus
malus	(mauvais)	peior	pessimus
magnus	(grand)	maior	maximus
paruus	(petit)	minor	minimus
multi	(nombreux)	plures	plurimi

11 Un peu d'histoire

La guerre du Péloponnèse*, qui dura de 431 à 404 av. J.-C., nous est bien connue grâce à l'ouvrage de l'historien grec Thucydide intitulé *La guerre du Péloponnèse*, qu'il entreprit de rédiger après son échec à Amphipolis. Dans *Les Helléniques*, Xénophon en poursuivit le récit où Thucydide l'avait interrompu, et relata ainsi l'histoire grecque jusqu'à la bataille de Mantinée qui eut lieu en 362 av. J.-C.



Stèle funéraire représentant Philoxenos et sa femme Philouménè, vers 400 av. J.-C., Getty Museum, Malibu

Selon Thucydide, la guerre du Péloponnèse fut peut-être la plus grande crise qui secoua le monde grec et une partie du monde barbare. Elle vit s'affronter Athènes et ses alliés d'un côté et Sparte et ses alliés de l'autre. Thucydide fit le récit des cinquante années qui précédèrent le début de la guerre, afin d'en déterminer les causes. Au cours de cette période, Athènes assoit progressivement son hégémonie* sur le monde grec et sur ses alliés. C'est l'antagonisme (du grec, *anta*, face à face, contre, et *agôn*, lutte) de Sparte et d'Athènes qui aurait été à l'origine de ce conflit. Chaque cité aurait eu peur de se faire détrôner par l'autre. L'impérialisme athénien aurait ainsi contraint les Lacédémoniens à la guerre.

La psychologie joua, semble-t-il, un rôle important dans les mécanismes d'enclenchement de ce conflit aux allures de guerre mondiale pour le monde grec. Selon l'historien, ce qui conduisit à la guerre fut la peur de la guerre elle-même. Et la tentative des Thébains de s'emparer de Platées ne fut qu'un prétexte au déclenchement des hostilités.

La guerre du Péloponnèse constitua un tournant majeur dans l'histoire grecque tant par son ampleur que par sa durée. On peut employer ici la notion de « guerre totale ». C'est le théoricien de la guerre Carl von Clausewitz (1780-1831), originaire de Prusse, qui est à l'origine de cette notion désignant un conflit armé mobilisant toutes les ressources de l'État et, plus généralement, la société dans son ensemble. Les populations ne furent pas épargnées lors du conflit et furent exposées à une véritable sauvagerie, notamment durant les dernières années de la guerre.

Les deux forces en présence firent reposer leur puissance militaire sur des conceptions bien différentes : la force maritime pour Athènes, la puissance terrestre pour Sparte.

On distingue généralement trois phases : de 431 à 421, la guerre d'Archidamos ; de 421 à 414, la paix dite de Nicias ; de 413 à 404, la guerre de Décélie et d'Ionie.

TEXTE D'ÉTUDE

Sequenti anno[1], Archidamus Spartanorum rex iterum bellum in Atticam intulit atque agros uastauit. Sed pestis Atticam inuaserat et hostis malum bello terribilius propere fugit. Morbus ille, ex Aegypto allatus, Piraeum* primum infestauit. At mox in multitudinem intra urbis muros glomeratam increbibili uiolentia ingruit, ac breuissimo tempore per omnes ciuium ordines grassatus est. Neque diuitibus magis quam pauperibus, neque iunioribus magis quam senioribus parcebat. Neque medicorum scientia neque preces aut uota quemquem alleuare poterant. Praeterea, confusa bonorum et malorum notitia, omnes in uoluptates ruebant. His igitur malis exacerbatus populus uehementer querebatur. Tum plebs irata, Cleone[2] auctore, duci infelicissimo imperium* ademit et multam irrogauit. Domesticis etiam premebatur infortuniis. Peste enim et sororem et filium et amicorum carissimos amisit. Tum, conspecta sua calamitate, uim lacrimarum profudit. At populus, conuersis animis, Periclem ad res gerendas reuocauit. Sed non diu gessit. Ipse enim morbo correptus est. Nullam uero aetatem unquam uiderunt Athenae aut libertate insigniorem, aut potentia maiorem, aut litteris et artibus illustriorem.

[1] On est en pleine guerre du Péloponnèse quand la peste frappe les Athéniens en 430.

[2] Cléon était le chef du parti populaire et l'adversaire de Périclès.

du latin — au français

morbus, i, m. : maladie ➢ **morbide**. [Litt.] « qui a rapport à la maladie ». Ce n'est que par analogie que l'adjectif a pris le sens péjoratif de « qui dénote un goût malsain ».

prex, precis, f. : prière ➢ **imprécation**.

uotum, i, n : vœu ➢ **ex-voto**. Ce sont des figures représentatives que l'on suspend dans les chapelles à la suite d'un vœu.

lacrima, ae, f. : larme ➢ **lacrymal** (avec un y, car le nom latin lui-même vient du grec).

conuerto, is, ere, uerti, uersum : (re)tourner ➢ **conversion**.

TRADUIRE PAS À PAS

- **iterum** : une seconde fois.
- **fero** (porter) est employé sous la forme de deux composés : (*infero, infers, ferre, intuli, illatum*) porter dans et (*adfero, adfers, ferre, adtuli, adlatum* ou *album*) apporter.
- **uasto, as, are, aui, atum** : dépeupler, dévaster.
- **inuaserat** (3e pers. sg. du pqp. de *inuado, is, ere, uasi, uasum*) : envahir.
- **propere** : en hâte.
- **multitudo, inis**, f. : multitude.
- **ingruo, is, ere, ui** : fondre sur (*in* + acc.).
- **ordo, inis**, m. : rang, ligne ; puis ordre, classe sociale ; et ordre, arrangement.
- **grassor, aris, ari, atus sum** (déponent, 3e pers. sg. du parfait) : faire son chemin, s'avancer.
- **magis… quam** : davantage… que.
- **parco, is, ere, peperci, parsum** (+ dat.) : épargner.
- **alleuo, as, are, aui, atum** : soulever, alléger, soulager.
- **confundo, is, ere, fudi, fusum** (*cum* + *fundo*) : mélanger, confondre. On a plus loin un autre composé de *fundo* : *profundo, ere, fudi, fusum* (verser, répandre).
- **notitia, ae**, f. : connaissance, notion.
- **uoluptas, atis**, f. : plaisir, volupté.
- **populus, i**, m. : peuple.
- **queror, eris, eri, questus sum** (déponent) : se plaindre.
- **plebs, plebis**, f. : la plèbe, par opposition aux patriciens (*patres*) et à la noblesse (*nobiles*)[1].
- **adimo, is, ere, emi, emptum** (+ dat.) : enlever (à qqn).
- **irrogo, as, are, aui, atum alicui multam** : proposer de prononcer une amende contre qqn.
- **premo, is, ere, pressi, pressum** : presser.
- **amitto, is, ere, misi, missum** (*a* + *mitto*) : envoyer loin de soi, perdre.
- **conspicio, is, ere, spexi, spectum** : apercevoir, regarder ; puis regarder par la pensée, comprendre.
- **calamitas, atis**, f. : fléau, malheur, calamité.
- **uis**, acc. **uim**, abl. **ui**, pl. **uires, uirium**, f. : force, violence, quantité.
- **reuoco, as, are, aui, atum** (*re* + *uoco*) : rappeler.
- **corripio, is, ere, ripui, reptum** (*cum* + *rapio*) (ici à la 3e pers. sg. parfait passif) : saisir.
- **maior** : comparatif de *magnus*[2].

LE SAVIEZ-VOUS ?

[1] La distinction entre **patriciens** et **plébéiens** est originellement juridique, mais s'amenuise au cours de l'histoire de la République*, ces derniers obtenant presque les mêmes droits.
Le terme conserve encore aujourd'hui un sens péjoratif pour désigner le bas peuple, la populace.

[2] Les ablatifs ***libertate, potentia et litteris*** et ***artibus*** ne sont pas compléments des comparatifs. Ils sont à comprendre ainsi : « plus remarquable (***insignis, e***) par la liberté, plus grand par la puissance, plus illustre par les lettres et les arts ».

Exercices

1. **Repérez et analysez les ablatifs absolus.**
2. **Repérez les comparatifs et les superlatifs, et indiquez leur genre et leur cas.**
3. **Révisions. – Justifiez le cas de** *Atticam, infortuniis, aetatem.*
   – Analysez la phrase *At populus Periclem ad res gerendas reuocauit.*



Homère (VIIIe s. av. J.-C.)

1 Faits de langue

Le subjonctif parfait et plus-que-parfait

SUBJONCTIF PARFAIT

thème du *perfectum* + élément -eri- + désinence -m, -s, -t, -mus, -tis, -nt

1re conj.	2e conj.	3e conj.	3e conj. mixte	4e conj.
amauerim…	deleuerim…	legerim…	ceperim…	audiuerim…

NOTA BENE !

On remarquera que le subjonctif parfait et le futur antérieur sont identiques, sauf à la 1re pers. sg. (*amauero* et *amauerim*).

SUBJONCTIF PLUS-QUE-PARFAIT

thème du *perfectum* + élément -isse- + désinence -m, -s, -t, -mus, -tis, -nt

1re conj.	2e conj.	3e conj.	3e conj. mixte	4e conj.
amauissem…	deleuissem…	legissem…	cepissem…	audiuissem…

Principaux emplois de *cum* en tant que conjonction de subordination

	Emplois	Exemples
cum + indicatif	lorsque	*Cum Caesar in Galliam uenit.* Lorsque César vint en Gaule.
	chaque fois que	*Cum noctua cecinit, multi timent.* Quand la chouette a chanté, beaucoup ont peur.
	depuis que	*Vicesimus est annus, cum scelerati me petunt.* C'est la 20e année que les scélérats me visent (depuis 20 ans).
	« en » + part.	*Cum taces, proba.* En te taisant, tu approuves.
cum + subjonctif	cause	*Cum id cupias, maneo.* Puisque tu le désires, je reste.
	concession	*Cum absit a culpa, accusatur.* Quoiqu'il ne soit pas coupable, il est accusé.
	temps (dans un récit au passé)	*Cum haec dixisset, abiit.* Après avoir prononcé ces paroles, il s'en alla.

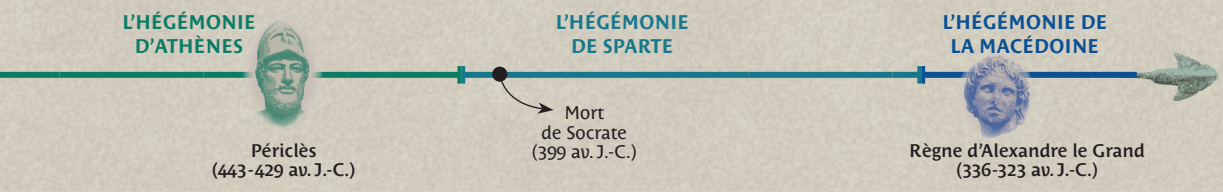

La condition

LA RÈGLE

Les propositions de condition sont des propositions subordonnées circonstancielles qui énoncent une **condition** ou une **hypothèse** dont la proposition principale exprime, en quelque sorte, la conséquence.

Il faut distinguer le **mode réel** à l'indicatif, du **mode potentiel** et du **mode irréel** au subjonctif.

Modes	Temps
Réel : la condition est supposée réalisée	si + indicatif présent
☞ *Si sunt dii, sunt boni.* Si (on admet que) les dieux existent, ils sont bons.	
Réel : la condition envisage l'avenir	si + indicatif futur ou futur antérieur
☞ *Si uenies (ou ueneris), laetus ero.* Si tu viens, je serai content.	
Potentiel	si + subjonctif présent
☞ *Si uenias, laetus sim.* Si tu venais (et je l'envisage), je serais content.	
Irréel du présent	si + subjonctif imparfait
☞ *Si uenires, laetus essem.* Si tu venais (mais hélas…), je serais content.	
Irréel du passé	si + subjonctif plus-que-parfait
☞ *Si uenisses, laetus fuissem.* Si tu étais venu, j'aurais été content.	

En latin, contrairement au français, le temps et le mode utilisés dans la subordonnée sont les mêmes que ceux utilisés dans la principale.

DE LA RÈGLE AU TEXTE

- Si Socrates non fuisset, philosophi […] studuissent.
- Si Socrate n'avait pas existé, les philosophes ne se seraient appliqués qu'à […].

C'est l'irréel du passé qui est ici exprimé, d'où l'emploi du subjonctif plus-que-parfait.

NOTA BENE !

Là où le français est ambigu (distinction potentiel/irréel du présent), le latin ne l'est pas. Le français – éternel pessimiste ! – ne fait pas la différence entre une condition simplement possible et une condition non réalisable : dans les deux cas, il utilise l'imparfait dans la subordonnée et le conditionnel dans la principale. Plus optimistes, les Romains (et les Grecs) considèrent que toute hypothèse portant sur le futur garde une possibilité de réalisation, et utilise donc le potentiel.

II Un peu d'histoire

Socrate (470-399 av. J.-C.) vit le jour dans une cité d'Athènes qui était alors le centre d'une intense et florissante vie artistique et intellectuelle. Il fut l'un des plus illustres penseurs de l'histoire qui exerça une influence considérable dans l'histoire de la philosophie.

On ne connaît pourtant presque rien de sûr de sa vie. Doté d'un physique assez peu avantageux, il n'aurait pas été toujours très propre et se serait promené pieds nus dans les rues d'Athènes. Pendant la guerre du Péloponnèse*, il servit comme hoplite, faisant preuve de témérité et de pugnacité sur le champ de bataille. Il fit également preuve d'un grand courage en politique puisqu'il fut le seul à s'opposer à la condamnation des stratèges* athéniens de la bataille des Arginuses (cf. leçon 11) et manifesta son opposition au régime des Trente.

Socrate n'a cependant laissé aucun écrit. Ainsi, sa pensée fut essentiellement transmise par ses disciples et des témoignages indirects. Dès 435 av. J.-C., il débuta son enseignement dans les rues d'Athènes en interrogeant tous les gens qu'il rencontrait, aussi bien les riches que les pauvres. Il fréquentait également l'aristocratie athénienne dont la jeunesse formait son auditoire. Il enseigna l'art de la discussion à ses élèves, parmi lesquels on trouvait Alcibiade, Xénophon, Critias et Platon. Son enseignement était gratuit, contrairement à celui des sophistes* qui enseignaient la rhétorique moyennant de fortes sommes d'argent. En 420, la Pythie de Delphes aurait dit de lui : « Il n'y a pas d'homme plus sage que Socrate. »

Socrate exerça une telle influence que l'on désigna ses prédécesseurs sous l'appellation « présocratiques ». Pour Platon, qui fut son disciple, Socrate fut le premier philosophe conscient de ne pas avoir la sagesse, mais désireux d'emprunter le chemin jusqu'à elle. Socrate fut le premier à consacrer la réflexion philosophique aux affaires humaines, et non plus à l'étude de la nature.



Fresque représentant Socrate, Ier-IIe s. ap. J.-C., musée archéologique d'Éphèse

Liste des principales œuvres des disciples de Socrate ou de ses détracteurs grâce auxquelles le philosophe nous est connu :

- Platon le met en scène dans tous ses dialogues (à l'exception des Lois) et notamment dans l'*Apologie de Socrate* ;
- Xénophon a également écrit une *Apologie de Socrate*. Il nous a aussi laissé une collection d'entretiens entre Socrate et différents interlocuteurs rassemblés dans les Mémorables ;
- Aristophane le parodie dans les *Nuées*.

du latin → au français

loquor, loqueris, loqui, locutus sum (déponent) : parler, dire ➢ **loquace**.

superbia, ae, f. : orgueil ➢ **la superbe**.

hortor, aris, ari, atus sum (déponent) : exhorter à.

disputatio, onis, f. : discussion, dispute. Le terme a été repris au Moyen Âge où il désigne tout à la fois une méthode d'enseignement et de recherche, une technique d'examen et une forme d'exercice omniprésente dans les mœurs intellectuelles et universitaires. La *disputatio* se présente sous la forme d'un débat oral entre deux ou plusieurs interlocuteurs et se tient devant un auditoire.

TEXTE D'ÉTUDE

Eodem ferme tempore, Athenis, uir inter omnes clarus, Socrates, morte damnatus est. Philosophus ille, qui omnium sapientissimus oraculo Apollinis dictus erat, nihil unquam contra morem consuetudinemque ciuilem fecerat locutusue erat. Tamen ab inimicis accusatus est tanquam animos iuuenum doctrina corrumperet. Ad iudicium capitis nullum patronum adhibuit : ipse causam dixit. Ei Lysias defensionem composuerat demissam et supplicem, qua in iudicio uteretur. Sed eam recitare noluit philosophus. Iudicibus non supplex fuit ; neque superbiam, sed magnitudinem animi prae se tulit. Sententia lata, damnatum hortabantur amici ut e carcere fugeret, quod facile erat. Sed noluit patriae legibus non parere. Supremo uitae die, de immortalitate animorum cum discipulis disseruit. Si uir sapiens est, ut ait Socrates, tota eius uita commentatio mortis est. Et ita locutus est, ut non ad mortem trudi, sed in caelum uideretur escendere. Deinde tranquillus cicutam hausit. Hodie Socrates philosophorum notissimus certe est. Si Socrates non fuisset, philosophi antiqui nulli rei studuissent nisi rerum naturae originique. Primus enim philosophiam deuocauit e caelo et in urbibus conlocauit et in domus etiam introduxit et coegit de uita et moribus rebusque bonis et malis quaerere. Cuius multiplex ratio disputandi rerumque uarietas et ingeni magnitudo Platonis memoria et litteris consecrata plura genera effecit dissentientium philosophorum, e quibus nos id potissimum consecuti sumus, quo Socratem usum arbitrabamur, ut nostram ipsi sententiam tegeremus, errore alios leuaremus et in omni disputatione, quid esset simillimum ueri, quaereremus.

NOTA BENE !

Grâce aux connaissances acquises dans les leçons précédentes, le texte d'étude coïncide désormais avec le texte de l'Épitomé. C'est pourquoi ce dernier ne figure plus dans les trois dernières leçons.

TRADUIRE PAS À PAS

- **consuetudo, inis**, f. : habitude, coutume, usage.
- **ue** : particule enclitique qui signifie « ou ».
- **tanquam** (+ subj.) : comme si.
- **iudicium capitis** : procès capital, c'est-à-dire où il y va de la tête de l'accusé (*caput, itis*, n., tête).
- **patronus, i**, m. : patron (opposé à client) ; ici, défenseur[1].
- **adhibeo, es, ere, bui, bitum** : employer.
- **causam dico** : plaider sa cause, se défendre.
- **Lysias** : orateur athénien qui gagna sa vie en écrivant des discours[2].
- **demissus, a, um** : qui s'abaisse. On comprend que la défense rédigée par Lysias reposait sur un Socrate faisant « profil bas ».
- **supplex, icis** : qui plie les genoux ➢ suppliant. L'expression *iudicibus non supplex fuit*, que l'on trouve juste après, signifie donc « il ne se présenta pas en suppliant devant les juges ».
- **qua** : pron. relatif à l'abl. f. sg. qui renvoie au nom *defensio* et est réclamé par *utor* (+ abl.). Les propositions relatives causales et finales sont au subjonctif. Ici *qua* introduit une proposition finale et équivaut à *ut ea* : « pour qu'il l'utilise dans le procès ».
- **prae se fero** : étaler, produire au grand jour.
- **sententia lata** (abl. absolu avec le part. de *fero, fers, ferre, tuli, latum* → *sententiam ferre*) : prononcer une sentence.

[1] Le clientélisme domine toute la vie sociale à Rome : le patron offre sa protection à ses nombreux clients. En contrepartie, le client soutient son patron dans ses entreprises politiques et militaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

[2] Le métier d'avocat n'existait pas à Athènes, car un plaignant devait se défendre lui-même au tribunal. On pouvait cependant louer les services d'un **logographe**, qui écrivait le discours à prononcer. Parmi les plus célèbres, on compte justement Lysias, Isocrate ou encore Hypéride.

TRADUIRE PAS À PAS

- **fugeret** (subj. imparfait de *fugio* qui dépend de *hortor ut* + subj.) : [le poussaient] à fuir.
- **quod** : ce qui. Représente l'idée exprimée par la proposition subordonnée *ut… fugeret*.
- **pareo, es, ere, ui, itum** (+ dat.) : obéir à.
- **commentatio, onis**, f. (+ gén.) : préparation (à).
- **ita locutus est ut** (+ subj., ici *uideretur*) : il parla en des termes tels qu'il sembla.
- **non** (**solum**)**… sed** (**etiam**) : non (seulement)… mais (encore).
- **ad mortem trudo, is, ere, trusi, trusum** (ici, inf. passif) : être mené à la mort.
- **haurio, is, ire, hausi, haustum** : puiser, boire.
- **nulli rei… nisi** : rien… si ce n'est, ne… que.
- **studeo, es, ere, dui** (+ dat.) : s'appliquer à.
- **deuoco, as, are, aui, atum** : faire descendre.
- **cogo, is, ere, coegi, coactum** (+ inf.) : pousser, contraindre à.
- **quaero, is, ere, sii, situm** : chercher, discuter sur (*de* + abl.).
- **cuius** (relatif de liaison) = **et eius** : le pronom, qui renvoie à Socrate, est compl. du nom *ratio* → « La complexité (*multiplex* : [litt.] « qui a beaucoup de plis ») de sa méthode de controverse.
- **multiplex ratio disputandi**, **rerum uarietas**, **ingeni magnitudo** : les nombreux sujets sont reliés par *et* ou *-que*.
- **consecrata** (part. qui se rapporte au nom magnitude) : « l'étendue de son génie immortalisée par les écrits et le souvenir de Platon » → par les écrits de Platon qui en ont fixé le souvenir.
- **effecit** : s'accorde avec le sujet le plus proche, mais a bien pour sujet tout ce qui précède. Il a pour COD *plura genera* qui a pour complément au génitif *dissentientium philosophorum*, où *dissentientium* est le participe du verbe *dissentire* (être d'un avis différent). [Litt.] « fit naître plusieurs sortes de philosophes ayant des avis différents » → plusieurs écoles dont les opinions divergeaient.
- **e quibus** : parmi lesquelles.
- **consequor** : a pour complément *id* développé par la proposition introduite par *ut* → nous nous sommes attachés de préférence (*potissimum*) à celle-ci (*id*) à savoir que (*ut*).
- **quo Socratem usum arbitrabamur** (incise) : [litt.] « que nous pensions que Socrate avait utilisée » ; (*utor* + abl.) → dont la méthode avait été, pensions-nous, celle de Socrate.
- **ut** : conj. qui introduit trois verbes au subj., **tegeremus**, dissimuler (notre avis), **leuaremus**, délivrer (les autres de l'erreur), et **quaereremus**, rechercher (ce qui…).
- **quid esset simillimum ueri** (interrogative indirecte, cf. leçon 14) : [litt.] « ce qui est le plus semblable au vrai » → ce qui est le plus vraisemblable.

Exercices

1. **Repérez les verbes au subjonctif imparfait et donnez leur forme au parfait et au plus-que-parfait.**
2. *Si uir sapiens est, tota eius uita commentatio mortis est.*
   Passez cette phrase au potentiel et à l'irréel du passé, puis traduisez.
3. **Les deux dernières phrases du texte d'étude sont empruntées aux *Tusculanes* de Cicéron. Présentez brièvement ce traité.**

III Culture antique

Socrate est considéré comme le fondateur de la philosophie, dont il a jeté les bases. Il s'est plutôt intéressé à l'homme et à son existence. Sa méthode consistait à interroger ses semblables notamment sur leur quotidien, leurs problèmes et leurs joies. Il s'est d'ailleurs investi de la mission de les élever en les cultivant et en les poussant à la réflexion, ce qui n'était pas forcément du goût de tous...



Revers d'un tétradrachme d'argent d'Athènes, vers 480-420 av. J.-C., musée des Beaux-Arts, Lyon

Aux origines de la PHILOSOPHIE en Grèce

Le mot lui-même vient du grec ancien (*philein*, aimer, *sophia*, sagesse ou savoir) et signifie « l'amour de la sagesse ». La philosophie est une démarche intellectuelle qui vise à comprendre le monde, l'existence humaine et la vie en général, en posant un vaste ensemble de questions.

L'influence de Socrate dans la naissance de la philosophie fut si grande que l'on désigne sous le nom de philosophes présocratiques les penseurs et les théoriciens des VIe et Ve siècles av. J.-C. Ils étaient originaires des colonies grecques situées dans l'actuelle Turquie (en Ionie) et l'actuelle Italie (Grande Grèce). Les plus célèbres sont Thalès, Pythagore, Héraclite, Parménide, Anaxagore, Empédocle, Zénon et Démocrite. C'étaient d'abord des penseurs qui s'intéressaient à la nature. On parle de la « philosophie de la nature ». Leurs réflexions présentent une exigence de rationalité qui se distingue des récits mythologiques censés expliquer le monde.

Le procès de SOCRATE

En 399 av. J.-C., un procès pour impiété* fut intenté à Socrate à Athènes. Il s'agit de l'un des procès les plus célèbres de l'Histoire. Ce procès nous est bien connu grâce aux récits de Platon et Xénophon, deux de ses disciples. Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse, de nier les dieux de la cité et d'introduire de nouvelles divinités à Athènes. Le philosophe athénien s'interrogeait sur l'exactitude des récits mythologiques concernant les dieux et proposait de nouvelles idées pour expliquer le monde sans les dieux. Il remettait ainsi en cause les cadres politique et social mêmes de la cité grecque, ce qui ne fut certainement pas du goût de tout le monde.

Au terme de son procès, le philosophe aurait été condamné à mort à une faible majorité. Surpris par la faible majorité contre lui, il proposa d'être nourri au Prytanée* en récompense de ses actions envers la cité. Être nourri au Prytanée revient généralement aux bienfaiteurs de la cité et aux vainqueurs des Jeux olympiques*. Il proposa ensuite de payer une amende, mais ses accusateurs proposèrent la peine de mort. Il refusa de se défendre et fut condamné à boire du poison, la ciguë.

Il resta enchaîné environ un mois dans sa cellule car sa mise à mort fut retardée pour des raisons religieuses. Durant son emprisonnement, ses amis continuaient à lui rendre visite et à s'entretenir avec lui. Quand l'occasion de s'enfuir se présenta, ses amis lui proposèrent de l'aider, mais il refusa, car le respect des lois de la cité était plus important que sa personne.

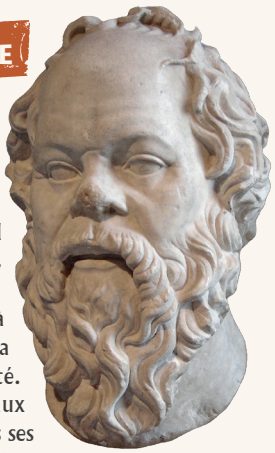

Copie romaine en marbre d'un portrait de Socrate, Ier s. ap. J.-C., H. 33 cm, musée du Louvre, Paris

> Cependant qu'il arrive tout ce qu'il plaira aux dieux, il faut obéir à la loi, et se défendre. Reprenons donc dans son principe l'accusation sur laquelle s'appuient mes calomniateurs, et qui a donné à Mélitus la confiance de me traduire devant le tribunal. Voyons ; que disent mes calomniateurs ? Car il faut mettre leur accusation dans les formes, et la lire comme si, elle était écrite, et le serment prêté : Socrate est un homme dangereux, qui, par une curiosité criminelle, veut pénétrer ce qui se passe dans le ciel et sous la terre, fait une bonne cause d'une mauvaise, et enseigne aux autres ces secrets pernicieux. Voilà l'accusation ; c'est ce que vous avez vu dans la comédie d'Aristophane, où l'on représente un certain Socrate, qui dit qu'il se promène dans les airs, et autres semblables extravagances sur des choses où je n'entends absolument rien ; et je ne dis pas cela pour déprécier ce genre de connaissances, s'il y a quelqu'un qui y soit habile (et que Mélitus n'aille pas me faire ici de nouvelles affaires) ; mais c'est qu'en effet ; je ne me suis jamais mêlé de ces matières, et je puis en prendre à témoin la plupart d'entre vous. Je vous conjure donc tous tant que vous êtes avec qui j'ai conversé, et il y en a ici un fort grand nombre, je vous conjure de déclarer si vous m'avez jamais entendu parler de ces sortes de sciences, ni de près ni de loin. Par-là, vous jugerez des autres parties de l'accusation, où il n'y a pas un mot de vrai. Et si l'on vous dit que je me mêle d'enseigner, et que j'exige un salaire, c'est encore une fausseté.
>
> Platon, *Apologie de Socrate*, 19a-19c (trad. V. Cousin, 1922)

Exercices

4. **Expliquez pourquoi Cicéron a pu écrire, dans le traité *De la nature des dieux*, que Socrate était le « père de la philosophie » (I, 34, 93).**
5. **Pythagore était lui aussi un célèbre philosophe grec. Pourquoi est-il célèbre ? Et dans quelle matière avez-vous déjà entendu parler de lui ?**
6. **« Je sais que je ne sais rien » est une maxime attribuée par Platon à Socrate. Comment peut-on l'interpréter ?**
7. **Qu'est-ce que le dialogue socratique ?**
8. **Comment étaient représentés les satyres ?**



Silène ivre, marbre de Paros, œuvre romaine du IIe s. ap. J.-C., musée du Louvre, Paris

Le PORTRAIT de Socrate

Dans le *Banquet* de Platon, Alcibiade compare Socrate à un satyre pour son apparente laideur. Dans les portraits encore conservés, le philosophe a ainsi été représenté chauve, barbu, avec un visage rond, un nez camus et des yeux rapprochés. L'ironie et la liberté sont des traits de caractères qui caractérisaient aussi bien Socrate que les satyres.

Les satyres sont des êtres mi-homme, mi-animal. Ils ont des oreilles pointues, un nez épaté et leurs jambes sont celles d'un bouc. On les représente aussi avec une queue de cheval. Les satyres appartiennent au cortège du dieu Dionysos. Sur les vases et les reliefs, ils apparaissent en train de boire, de danser, de jouer de la flûte et de chercher à séduire les ménades et les nymphes* qui participent également au cortège dionysiaque. Par leur comportement, ils incarnent l'inversion des normes en société.

Dans la mythologie grecque, quelques satyres se distinguent. Parmi eux, Silène et Marsyas.

Le vieux Silène, père nourricier du dieu Dionysos, a les traits d'un vieillard jovial, mais d'une grande laideur, avec un nez épaté, des traits lourds et un ventre bedonnant. Il est souvent représenté ivre, porté par son âne. On le considérait comme le détenteur d'une grande sagesse.

Le satyre Marsyas est célèbre pour sa maîtrise de la flûte inventée par la déesse Athéna. On ne sait pas vraiment qui défia l'autre, mais le dieu Apollon et le satyre se trouvèrent adversaires dans un concours présidé par les muses dont l'issue ne pouvait être que fatale. Marsyas remporta la première manche avec les honneurs. Lors de la deuxième manche, les Muses déclarèrent le dieu vainqueur et Marsyas fut condamné à être écorché vif suspendu à un arbre.

Comme le dieu Dionysos, les satyres sont également associés au monde du théâtre. Le drame satyrique apparaît d'ailleurs au Ve siècle av. J.-C. pour leur conserver une place dans le théâtre grec.

Activité

Décrivez le tableau de David.



La mort de Socrate, 1787, Metropolitan Museum of Art, New York

Apprendre le latin par l'histoire grecque

Apprendre le latin par l'histoire grecque propose un apprentissage de la langue latine qui s'appuie sur une découverte de l'histoire grecque à partir d'une lecture de l'*Epitome historiae graecae* (*Abrégé de l'histoire grecque*), un classique dans l'étude du latin remis à la portée des élèves du secondaire ou du lecteur grand public. C'est là l'originalité de ce manuel : fournir à ceux qui désirent apprendre le latin, ou approfondir leurs connaissances, les éléments nécessaires à l'étude de cette langue tout en les plongeant dans l'histoire grecque.

Chacune des quinze leçons présente :

- les différentes **règles de grammaire latine**, s'appuyant sur un court extrait en latin de l'*Abrégé de l'histoire grecque* ;
- des **enrichissements historiques** et **culturels** permettant de découvrir de nombreux aspects de la civilisation gréco-romaine ;
- des **aides à la traduction** qui épauleront le lecteur dans son étude de la langue latine ;
- des **exercices corrigés**, des **activités** et des **quiz** pour évaluer son apprentissage ;
- une **frise chronologique** tout au long de l'ouvrage qui situe les personnages et les événements.

Cet ouvrage est le fruit du travail conjoint de deux auteurs, l'une latiniste et l'autre helléniste : **Estelle Debouy** est docteur en études latines et enseigne les langues anciennes et les humanités numériques comme professeur agrégé à l'université de Poitiers. Elle est l'auteur de plusieurs livres sur l'Antiquité ; **Isabelle Warin** est docteur en archéologie classique et enseigne actuellement le FLE et l'histoire dans le secondaire en Allemagne.

ISBN 978-2-7080-1657-6

OPHRYS

16,95 € TTC

www.ophrys.fr